



Syndicat des personnels de l'AP-HP
Hôpital Paul Brousse
Pav J.J. Rousseau
Secteur Violet / Porte 19

Contact

SUD santé AP-HP
01 45 59 35 01

12-14, avenue Paul Vaillant Couturier / 94 804 Villejuif Cedex

T : 01 45 59 35 01 F : 01 45 59 38 02

Courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr

www.sudsanteaphp.fr

Membre de l'Union Syndicale Solidaires

> Communiqué de presse

Loi Macron Valls dégage son 49-3

La loi Macron est une loi réactionnaire dirigée à l'encontre des intérêts des travailleurEs. Ces 106 articles les attaquent tout azimut. Tous les droits des salariéEs sont revus à la baisse, la médecine du travail et les CHSCT sont visés, le travail du dimanche qui ne créera pas d'emplois et qui peut ne plus être soumis à majoration, la remise en cause des heures de nuit, la remise en cause du code du travail (depuis la loi de 2013 pour sécuriser l'emploi, il y a 250 000 chômeurs de plus !), plus ou presque plus de sanctions aux employeurs violant les droits syndicaux, la liste est bien longue. C'est la plus violente des attaques depuis 1945.

Cette loi rêvée par le patronat à été passée en force par le gouvernement Hollande et Valls en ayant recours au 49-3 !!! Ils ont eu peur que les députéEs de leur propre camp votent contre, tellement cette loi est abjecte... Ils pensent empêcher toutes formes de mobilisation quitte à se « suicider » politiquement. Ils auront sûrement une retraite bien dorée payée par le monde de la finance que Hollande avait promis de combattre pendant sa campagne.

Ce n'est pas le seul revirement qu'il a fait... Nous nous rappelons bien que Hollande avait défendu une motion de censure à l'Assemblée nationale contre Dominique de Villepin en 2006, quand ce dernier avait employé le 49-3 contre le CPE : *« Malgré ce passage en force, nous poursuivrons le débat parlementaire. (...) C'est une troisième violation des droits du Parlement en quelques semaines, une brutalité, un déni de démocratie, une manière de freiner ou d'empêcher la mobilisation »*.

SUD Santé AP-HP dénonce la brutalité et le déni de démocratie du gouvernement Hollande et Valls.

SUD Santé AP-HP revendique le retrait de la loi Macron.

Villejuif, le 18 février 2015